



Village de Sainte-Pétronille

Sainte-Pétronille, le 1 avril 2011

Ordre du jour de la session régulière
du conseil, lundi le 4 avril 2011
à la Mairie, à 20 heures

1. Lecture de l'ordre du jour
2. Mot de monsieur le Maire
3. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 7 février 2011
4. Correspondance
5. Comptes à payer
6. Rapport sommaire de l'inspecteur en bâtiments du mois de mars 2011
7. Adoption du 2^e projet de règlement 351 modifiant le règlement de zonage numéro 151 de la municipalité du village de Sainte-Pétronille dans le but de corriger certaines coquilles et d'ajouter des normes visant à remédier à des difficultés d'application
8. Dépôt du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010
9. Changement de local pour l'assemblée du conseil du 2 mai 2011 en raison des élections fédérales 2011
10. Réalisation des travaux conjoints entre la municipalité, le MTQ et la firme d'ingénieurs Roche pour la collecte des eaux usées
11. Adoption des directives 01-11 et 02-11 :
 - a) 01-11 : Relatif à l'interprétation des articles relatifs aux lots distincts des règlements cités ci-contre doit être restrictive et ne viser que les constructions neuves principales, les agrandissements de plus de cinquante pour cent de la superficie au sol d'une construction principale existante incluant ou non l'ajout d'un étage
 - b) 02-11 : Relatif à l'interprétation des articles relatifs à l'obligation d'une rue publique ou privée des règlements cités ci-contre doit permettre la reconstruction d'un bâtiment principal même si le terrain où se situe la construction est en bordure d'une servitude. Cependant, le bâtiment principal existant doit être conforme à la réglementation en vigueur sur tous les autres aspects ou avoir été mise en place conformément aux dispositions applicables lors de sa construction
12. Engagement du groupe IBI/DAA pour la mise à jour du plan de zonage en version électronique et pour la préparation de la modification du plan de zonage à joindre au règlement d'amendement actuellement en processus au sein de la municipalité

13.
 - a) Adoption du code d'éthique et de déontologie en matière municipale
 - b) Désignation du responsable du respect du contenu du code de déontologie
14. Autorisation au directeur général à rédiger une demande à la SADC pour l'obtention d'une subvention pour la production d'une plaque d'information sur l'église de Sainte-Pétronille
15. Nomination du maire suppléant (d'avril à juillet)
16. Accord de la municipalité avec le contenu de l'orientation préliminaire portant le numéro 367-632 concernant les îlots déstructurés
17. Vignette d'accès de tourisme et de loisirs dédiée aux personnes à mobilité réduite
18. Commandites :
 - a) Pour l'événement « Un chœur, une île Avec Marie
 - b) pour la musique de chambre à Ste-Pétronille
19. Engagement de la compagnie « Le Pro du téléphone » pour l'installation d'un nouveau système téléphonique dans la mairie et le centre communautaire
20. Nettoyage des rues municipales
21. Divers
 - a) Frais supplémentaires chargés par la ville de Québec concernant l'utilisation des arénas par les résidents des municipalités hors de la région métropolitaine
 - b)
 - c)
 - d)
 - e)
22. Période de questions
23. Levée de la session

Jean-François Labbé
Directeur général/secrétaire-trésorier